

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard@orange.fr

Objet :

Procès-verbal réunion comité directeur

Lundi 16 janvier 2023 à 10h00

Salle polyvalente MAA Schuman - Troyes

Présents : Francis CORNETTE, Gérard FABER, Jean-Paul HAUTY, Annie HERARD, Jean-Pierre LAUNAY, Jean-Marie LOIZON, Michèle MARTEAUX, Gérald PAILLARD, Michèle RAMBAUD.

Excusés : Philippe LECLERE, Jean-Louis MAUGARD.

Invité : Jean-Michel AUTIER, Jean-Jacques PRUGNOT.

Gérald PAILLARD ouvre la séance en félicitant Francis CORNETTE pour la récompense reçue samedi soir lors de la Nuit du Sport.

- Composition du comité directeur du CODEP – Gérald Paillard

Bernard HAMON, trésorier adjoint, a démissionné en cours d'année 2022. Gérard FABER a donné sa démission en fin d'année du poste de trésorier, mais il reste membre du comité. Annie HERARD, cooptée en juin 2022, a été élue lors de la dernière AG et rejoint donc le comité. Personne ne souhaitant prendre le poste de trésorier, un appel sera lancé auprès des clubs pour trouver un volontaire. Sinon pas d'autre changement dans le comité.

- Site internet du CODEP – Michèle Marteaux

Petit à petit le site se met à jour. Il faudra y mettre les résultats du concours photo 2022.

- Avancement Congrès 2023 – Jean-Michel Autier et Gérald Paillard

Les volontaires commencent à se manifester (déjà 13 en plus des membres du CODEP bien sûr).

La responsable du Sarrail a visité les cuisines du Centre de Congrès, avec satisfaction. Elle considère qu'il faudrait 12 personnes en cuisine et 12 au service. Mais d'autres devis seront demandés à des traiteurs.

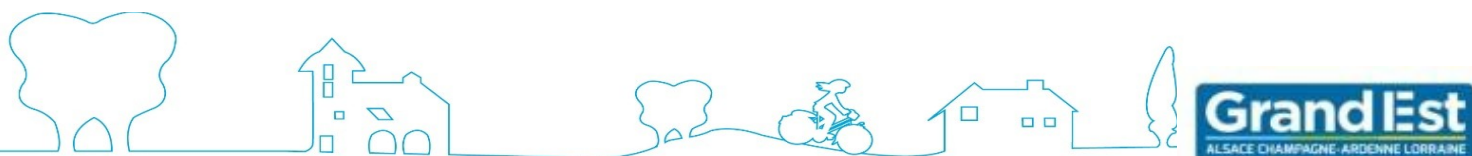
Il est possible de mettre 405 convives à table (45 tables de 9 personnes). Si ce nombre était dépassé, il y aurait la possibilité d'ajouter des tables dans une petite salle adjacente.

La Fédération a demandé à Jean-Michel et Gérald d'organiser une soirée de gala le samedi soir, avec repas et animation. Elle souhaite également exposer une centaine de photos sur son histoire. Cette exposition pourrait éventuellement être étendue ailleurs (médiathèque, Maison du Boulanger...) durant tout le mois de décembre par exemple.

Une possibilité de transports avec la TCAT est envisageable.

Les chambres devront être bientôt réservées auprès des hôtels. Il faudra sûrement verser des acomptes, ce que la Fédération devrait pouvoir faire.

La réalisation d'un film, présentant nos différents mécènes, sponsors et exposants locaux, pourrait passer en boucle à l'accueil ou lors des pauses, et ainsi les remercier.



- Point trésorerie – Gérard Faber

Recettes depuis la dernière réunion :

- Virement FFCT – Mai à vélo : 100 €
- Réglements participants repas AG Estissac : 600 €
- Intérêts 2022 livret A : 113,45€.

Dépenses :

- Champagne pour récompenses Challenge : 201,60 €
- Repas AG Estissac : 650 €
- Frais formation 3 jeunes ASPTT : 60 €
- Loyer salle MDA 4ème trimestre : 59,85 €
- Frais divers et fournitures bureau : 185,63 €
- Assurance 2023 salle MDA : 120 €
- Cotisation CDOS 2023 : 100 €
- Location 2023 domaine Pulseheberg pour le site : 24 €
- Location salle MDA pour réception Rallye : 57 €
- Champagne pour récompenses Rallye : 403,20 €
- Récompenses concours photos + fournitures réception : 200,92 €
- Galettes réception Rallye et concours photos : 96 €.

- Questions et informations diverses :

. **Evelyne Faber** a reçu le **2ème prix photo de la Fédération**, catégorie « cyclotouriste en action » - noir et blanc.

. **Classement des clubs au Rallye l'Aube à vélo** : faut-il récompenser les 4 premiers clubs classés pour le rallye, ou seulement les 3 premiers comme actuellement ? Ou bien faut-il ne garder qu'un classement « individuels » pour le Rallye et un classement « clubs » pour le challenge ? A réfléchir et à débattre lors de la prochaine réunion (Jean-Paul Hauty et Jean-Pierre Launay essaieront de faire une simulation d'après les chiffres 2022 pour nous aider à prendre la meilleure décision possible).

- Date des prochaines réunions – Michèle Marteaux

Réunion spécifique Congrès : Mardi 24 janvier 2023 à 9 h 30 – MDA Pasteur,

Réunion du Comité directeur : Lundi 27 mars 2023 à 10 h – MAA Schuman.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD

La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

